Association du Mas
54 ter route du Gd Maine
16400 La Couronne

Le risque de développer un cancer s'accroît avec l'exposition aux fumées d'incinérateurs d'ordures ménagères.

C'est ce que démontre une étude menée par l'Institut National de veille sanitaire et publiée le 30 novembre 2006. Selon le degré d'exposition le risque s'aggrave de :

- **+ 4,8 % à 6,9 %** pour le **cancer du sein**
- **+ 6,8% à 9,7%** pour les **cancers du foie**
- **+ 8,4 %** pour les lymphomes malins non hodgkiniens (**tumeurs** essentiellement ganglionnaires)
- **+ 9% à 13%** pour les sarcomes (**tumeurs malignes**) des tissus mous

Le degré d'exposition n'est pas la distance de la résidence par rapport à l'incinérateur, mais l'exposition aux rejets dépendant principalement des vents dominants.

Cette étude démontre scientifiquement les craintes que nous avions exprimées et explique le refus que nous ont opposé les autorités lorsque nous sollicitions une étude épidémiologique pour la population de La Couronne et de St Michel. Depuis maintenant plus de 15 ans l'association du Mas s'est battue pour l'arrêt de l'incinération. En 1992 l'association a obtenu la fermeture d'un four dont les émanations atteignaient un haut niveau de toxicité.
La situation est d'autant plus alarmante que **la population de La Couronne et des environs est surexposée** à ces rejets de dioxines, de métaux lourds et de poussières toxiques provenant des cheminées de l'incinérateur et de l'usine Lafarge. Autrement dit, le risque est probablement plus élevé ici que les chiffres publiés puisqu'ils proviennent de l'étude de secteurs exposés au seul risque incinérateur.

Il est urgent de dire stop : l'incinération de 33 000 tonnes d'ordures ménagères est une aberration sociale, une gabegie financière et maintenant nous en avons la certitude, une catastrophe sanitaire.

Combien faudra-t-il de malades et de morts pour que d'autres choix soient faits ?

Ne laissons pas faire, ne restons pas indifférents, il en va de notre santé et de celle de nos enfants.
C'est pourquoi l'association du Mas vous appelle à signer et à faire signer la pétition exigeant la fermeture de l'incinérateur de La Couronne au nom du principe de précaution le plus élémentaire.
✂……
Nous, soussignés, exigeons la fermeture immédiate de l'incinérateur d'ordures ménagères de La Couronne au nom de la protection de la santé publique, en application du principe de précaution.

NOM	Prénom	Adresse	Code postal	Ville	Signature

Pétition à retourner à Association du Mas, chez Jacques Aupetit, 54 ter route du Grand Maine, 16400 La Couronne.